



## Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 24 janvier 2018

**Monsieur Gerald DARMANIN**

Ministre de l'action et des comptes publics

**Monsieur Olivier Dussopt,**

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics

Messieurs les Ministres,

Nous venons d'apprendre par notre syndicat de la CGT Pénitentiaire que des consignes venaient d'être données par les autorités politiques pour recourir à des sanctions contre des agents mobilisés dans le cadre du mouvement actuel.

Ainsi, non content de ne pas répondre aux légitimes exigences du personnel, le gouvernement choisit-il la provocation en menaçant de lourdes répressions disciplinaires.

Cela en dit long sur la conception du dialogue social qui prévaut au plus haut niveau de l'Etat, surtout en s'attaquant à des salariés privés du droit démocratique fondamental de faire grève.

Evidemment, personne n'est dupe : il s'agit par ces mesures autoritaires de casser un mouvement de masse qui, de manière complètement justifiée, réclame des moyens pour un service public aux missions fondamentales et une véritable reconnaissance pour les personnels qui oeuvrent à celui-ci.

En pratiquant de la sorte, le gouvernement choisit de mettre de l'huile sur le feu en attisant une confrontation déjà rude et qui perdure.

Au nom de vos responsabilités en matière de Fonction publique, de celles aussi qui concernent le respect de la conception du fonctionnaire citoyen et, enfin, dans votre rôle pour un dialogue social qui ne peut s'accorder de mesures répressives, nous vous demandons solennellement d'intervenir pour que cessent immédiatement ces mesures inacceptables.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Messieurs les ministres, à notre parfaite considération de syndicalistes vigilants.

Pour la direction de l'UFSE - CGT

Jean-Marc CANON  
Secrétaire Général de l'UFSE